

Témoignage

Don testamentaire exceptionnel!

Mme Anne-Marie Valois, décédée le 19 septembre 1996, avait prévu dans son testament un don tout à fait exceptionnel en faveur de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. L'Université a donc reçu en janvier 1998 le don testamentaire le plus important de son histoire, soit un don de 1 229 431 \$.

Mme Valois, originaire de Vaudreuil, épousa M. Robert Besner, membre d'une famille nombreuse. M. Besner termina sa formation en droit en 1933 et pratiqua à titre de notaire principalement dans la région de Vaudreuil, où il possédait, en plus de son étude, trois greffes. Le couple, qui menait une vie paisible et rangée, perdit un



Mme Anne-Marie Valois

enfant avant la naissance et n'a jamais eu d'autres enfants par la suite.

M. Besner fut atteint d'une grave maladie des yeux qui, rapidement, le força à abandonner sa pratique de notaire à l'âge de 50 ans. M et Mme Besner, dont la vie a été profondément affectée par cet

handicap, avaient alors décidé d'un commun accord d'appuyer financièrement la recherche sur les maladies des yeux.

Mme Valois, une femme discrète, méthodique et économe, assura une gestion profitable des éléments d'actif accumulés par elle et son époux, qui décéda subitement en 1980. Aussi, décida-t-elle, lors de la rédaction de son dernier testament, de prévoir la création de la «Fondation Robert-Besner et Annette-Valois» et d'y verser la majeure partie de ses avoirs à son décès. Les sommes étaient destinées à la Faculté de médecine et plus particulièrement à son département d'ophtalmologie pour des recherches scientifiques et des études spécifiques sur les maladies des yeux.

Mme Valois, qui fut atteinte de paralysie en 1990 et perdit l'usage de la parole un an avant son décès, avait pris toutes les dispositions pour concrétiser l'objectif de générosité que s'était donné le couple. Le fonds ainsi créé par Mme Valois sera bien sûr placé en dotation de sorte que seuls les rendements annuels seront affectés à la recherche, ce qui assurera au geste de Mme Valois une portée à perpétuité.

Soulignons que l'Université a aussi reçu deux autres legs très importants au cours des derniers mois: M. Aubrey Vincent Senez a versé 400 000 \$ pour l'attribution de bourses à la Faculté de droit alors que M. George Cédric Ferguson a donné 281 000 \$ pour des bourses à la Faculté de musique.

Une belle et grande générosité pour la relève de demain.

Au nom de tous ceux et celles qui profiteront des retombées de leur geste, merci.